

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

---

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 561

présenté par  
MM. Brottes et Gaubert  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----

**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer la division et l'intitulé suivants :**

« Titre I *BIS*

« Maîtriser le coût de l'énergie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à créer un titre supplémentaire consacré au coût de l'énergie qui peut grever considérablement le budget des entreprises et ainsi sacrifier leur capacité d'investissement et de croissance.